

CCES

Centre de formation aux Carrières Educatives et Sociales

Etablissement privé d'enseignement supérieur

BTS

Diplôme d'Etat

ESF

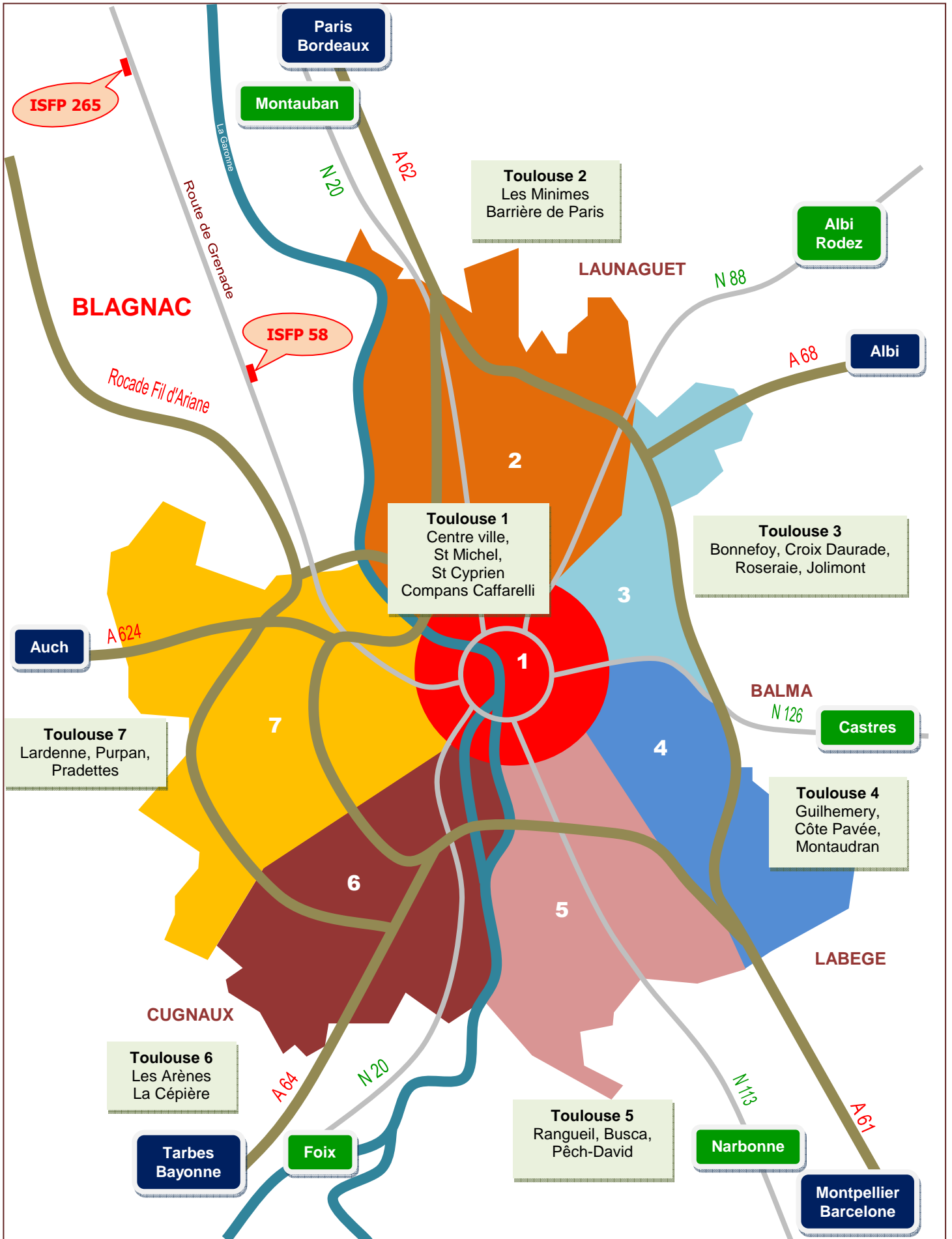
Economie Sociale Familiale

INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE : 58, route de Grenade 31700 BLAGNAC

Téléphone : 05 61 71 60 43 – Télécopie : 05 61 71 98 04 – Site : www.isfp.net – Courriel : cces@isfp.net

N° académique d'établissement : 031 23 86 A - Centre de formation 73310133331 - N° Siret 477 863 922 00019 - Code APE 8559A

TOULOUSE ET SA PERIPHERIE



Sommaire

PRESENTATION DE L'ISFP 5

MOYENS PEDAGOGIQUES 6

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE	6
LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL	7
LE SECRÉTARIAT DE FORMATION	7
LE SOUTIEN SCOLAIRE	7
LES MOYENS TECHNIQUES	7
LES COURS DE SECOURISME	7
LA COUVERTURE SOCIALE	7
LA PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE	8

TECHNICIEN EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE 9

DÉFINITION PROFESSIONNELLE	9
QUALITÉS SOUHAITÉES	9
CONDITIONS PRÉALABLES D'ENTRÉE EN FORMATION	9
DÉBOUCHÉS	10

FORMATION BTS ESF DU CCES 11

SCOLARITÉ GÉNÉRALE	11
FRAIS DE FORMATION	11
FORMULES DE PAIEMENT	11
CALENDRIER FINANCIER	11

HEURES D'ENSEIGNEMENT 12

REGLEMENT D'EXAMEN 13

MODULES DE FORMATION 14

MODULE 1. CONSEIL ET EXPERTISE TECHNOLOGIQUES	15
MODULE 2. ANIMATION FORMATION	20
MODULE 3. COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	22
MODULE 4. TRAVAIL EN PARTENARIAT, INSTITUTIONNEL ET INTERINSTITUTIONNEL	23
MODULE 5. GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT	24

VIE PRATIQUE 27

LE LOGEMENT	27
LES AIDES AU LOGEMENT	27
LES REPAS	28
LES ADMINISTRATIONS	28
LES DIVERTISSEMENTS	29
LES SPORTS	29
LES TRANSPORTS	30

MOYENS D'ACCÈS A L'ISFP 31

**LE NOUVEAU REGIME
DES ETUDES de l'ESF**

**UN FORMIDABLE PARI
PEDAGOGIQUE !**

Toute l'équipe de l'ISFP – qui compte notamment neuf conseillères ESF – se réjouit de la réforme bienvenue des études de l'ESF.

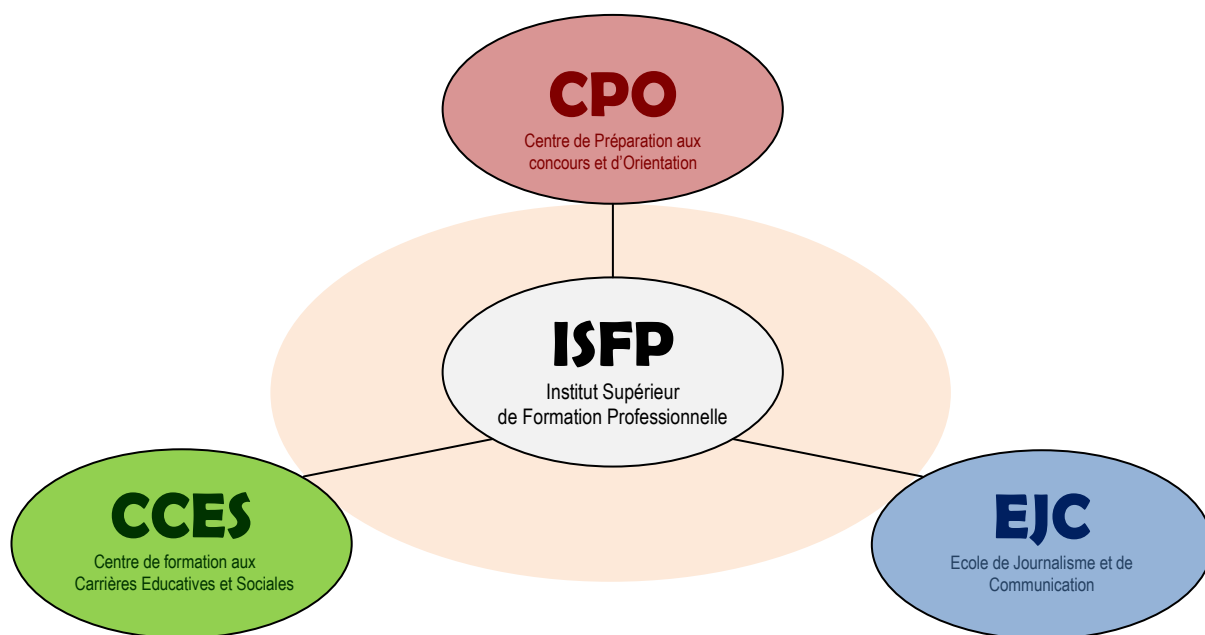
Les deux années de BTS et l'année de DE ne sont plus compartimentées ; elles s'inscrivent désormais dans un référentiel commun.

L'objectif est d'obtenir le DE CESF en trois années.

P

Présentation de l'ISFP

L'ISFP est un établissement d'enseignement supérieur privé qui regroupe trois départements :



L'ISFP est installé à Blagnac sur trois sites :

58 Route de Grenade
Tél. 05 61 71 60 43 – Fax 05 61 71 98 04

DIRECTION GENERALE ET ADMINISTRATIVE

*Accueil et standard
Service comptable
Service communication
Secrétariat de direction*

SERVICE EDUCATIF

Coordination pédagogique du CPO, du CCES et de l'EJC

58 Bis Route de Grenade
Tél. 05 61 71 60 43 – Fax 05 61 71 98 04

CENTRE DE DOCUMENTATION : *documentation spécialisée*

ATELIER MULTIMEDIA : *salle informatique multimédia*

STUDIO AUDIOVISUEL

ATELIER CUISINE PEDAGOGIQUE (BTS)

SALLES DE COURS (40 % de la totalité)

LIEU RESSOURCES ENSEIGNANTS

265 Route de Grenade - Tél. 05 62 74 12 45 – Fax 05 62 74 15 01

SOUS-DIRECTION PEDAGOGIQUE

SECRETARIAT DE FORMATION : *vie scolaire, suivi individualisé, contrôle*

SALLES DE COURS (60 % de la totalité)

SALLE DE CONFERENCE

FOYER

Moyens pédagogiques

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE

Pluridisciplinaire, l'équipe pédagogique couvre, spécialité par spécialité, l'ensemble des besoins de la formation.

Elle est encadrée par le directeur M. Casenave, le directeur-adjoint M. Le Doaré, le sous-directeur pédagogique du CCE M. Camus, le professeur-formateur principal Mme Barbaro permanent expérimenté et par des enseignants couvrant les diverses disciplines :

- Mme BARBARO Conseillère ESF
Habitat - Logement - Aménagement des espaces de vie - Intervention sur le quotidien - Techniques d'animation et de formation - Méthodologie de projet - Suivi des stages - Membre des jurys blancs
- Mme BOSCH-ESSHERHANE Conseillère ESF, titulaire du Diplôme Universitaire de Responsable de Formation (DURF)
Suivi des stages - Membre des jurys blancs
- M. CAMUS Docteur d'Etat ès Sciences politiques, Titulaire du Diplôme de l'IEP Paris et d'une Maîtrise de sociologie
Economie-consommation - Méthodologie d'investigation et de projet - Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions - Analyse du fonctionnement des organisations - Techniques de gestion des Ressources Humaines - Gestion budgétaire - Suivi des stages - Membre des jurys blancs
- Mme COLCY Conseillère ESF, titulaire du Diplôme Supérieur en Travail Social
Suivi des stages - Membre des jurys blancs
- M. DAUTEUILLE INA, titulaire d'un DEUST Communication audiovisuelle, assistant de conservation du patrimoine
Design de communication visuelle - Design de produit - Design d'espace
- M. ESSOLBI Docteur en sciences physiques
Sciences physiques et chimiques appliquées
- Mme GOUT Titulaire d'une Licence Langue, Littérature, Civilisation Etrangères en espagnol
LVE Espagnol
- Mme LAMOLE-BAQUE Titulaire d'une Maîtrise d'anglais
LVE Anglais
- Mme PALMADE Titulaire d'un DESS d'ingénierie cellulaire
Santé - Hygiène
- Mme ROSA Docteur en Psychologie du Travail Social et des Organisations
Connaissance des publics- Actions professionnelles
- Mme SARTRE Conseillère ESF, Diplômée d'Assistante de Direction (CCI Paris), et titulaire d'une Licence d'Anglais
Démarche qualité - Actions professionnelles - Suivi des stages - Membre des jurys blancs
- Mme SPANOUDAKIS Conseillère ESF
Habitat - Logement - Aménagement des espaces de vie - Intervention sur le quotidien - Techniques d'animation et de formation - Méthodologie de projet - Suivi des stages - Membre des jurys blancs
- Mme VALENTIN Technicienne supérieure en diététique
Alimentation
- Mme VIGUIER Conseillère ESF
Suivi des stages - Membre des jurys blancs

La force de cette **équipe pédagogique** réside dans sa **permanence**, dans une **pédagogie individualisée** ainsi que dans ses compétences professionnelles individuelles.

LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL

Chacune des formations est encadrée par un Professeur-formateur principal.

Celui-ci participe à l'**élaboration des contenus** et coordonne le **suivi individuel**. Il autorise et accompagne les stages en structures professionnelles.

Pour ce suivi, il propose au Conseil Pédagogique la prise en charge, dans les groupes de soutien scolaire, des étudiants en difficulté. Cette prise en charge peut être ponctuelle ou continue. Il peut aussi, toujours sur proposition au Conseil Pédagogique, demander l'intervention du médiateur de formation.

LE SECRÉTARIAT DE FORMATION

Le secrétariat de formation a pour fonction d'encadrer la vie scolaire et la surveillance, de gérer l'application et le suivi des emplois du temps, d'assurer le pointage des présences-absences et de suivre l'ensemble des dossiers pédagogiques individuels.

LE SOUTIEN SCOLAIRE

Durant la scolarité diverses mesures de soutien sont mises en place afin d'aider l'étudiant qui éprouve des difficultés à suivre le groupe avec lequel il étudie. L'une de ces mesures consiste à soutenir scolairement l'étudiant.

La demande de cours de soutien scolaire est faite par le Professeur-formateur principal. Cette demande est soumise au Conseil Pédagogique qui est seul compétent et qui, à ce titre, prend la décision.

Afin de favoriser les objectifs pédagogiques de l'ISFP, les cours de soutien sont compris dans les frais de préparation et à ce titre ne peuvent donner lieu à aucun financement complémentaire de la préparation dont le prix pour chacune est ferme et définitif.

Les objectifs du soutien scolaire sont :

- la remise à niveau des étudiants afin qu'ils puissent suivre la progression des cours communs et cela dans l'ensemble de leurs contenus ;
- la remise à niveau d'homogénéité de la classe qui permet de préserver la dynamique éducative du groupe et des individus. Ainsi la classe préservera ses performances sans sacrifier certains de ses étudiants à la bonne marche du groupe.

Notre pédagogie n'est pas une pédagogie d'exclusion afin d'atteindre des objectifs réalistes pour quelques-uns, mais plutôt une pédagogie individualisée permettant au plus grand nombre d'accéder aux concours dans de bonnes conditions et de les réussir. Les meilleurs ne sont donc pas lésés par la "résistance" de certains. Et ceux qui éprouvent des difficultés peuvent compter sur l'environnement complémentaire pour se préparer et préserver leur dynamique personnelle.

LES MOYENS TECHNIQUES

L'ISFP met à la disposition de ses étudiants un **centre de documentation** réunissant plus de six mille références : bibliothèque spécialisée, presse (Le Monde, ASH, Sciences Humaines...), fond de cdroms éducatifs et pédagogiques (langues, encyclopédie, sciences, culture générale...), dvd...

Deux ateliers informatiques de 15 et 16 postes multimédias en libre service (bureautique, image, son, web) permettent de travailler en groupe ou en autonomie.

Un **laboratoire / cuisine pédagogique** - vaste, fonctionnel et clair - de 17 postes de travail indépendants et complets permet de réaliser des travaux pratiques en techniques culinaires.

LES COURS DE SECOURISME

Durant l'année scolaire, des sessions de formation de PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) seront organisées par le service régional des Sapeurs Pompiers.

LA COUVERTURE SOCIALE

Les étudiants bénéficient du statut étudiant et sont assujettis à la Sécurité Sociale étudiante. La carte d'étudiant donne droit aux diverses réductions et avantages étudiants.

LA PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE

Il est nécessaire que l'étudiant donne le **meilleur de lui-même** pour réaliser ses ambitions. Les meilleurs ne sont pas forcément ceux qui sont supposés être les meilleurs absolument mais plutôt ceux qui, dans le **cadre précis d'un projet professionnel** bien ciblé et en cela fondé sur des critères objectifs, donneront le meilleur d'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils feront preuve d'une grande **motivation** fondée sur la **détermination** et la **lucidité** quant aux objectifs fixés.

Une pédagogie individualisée s'élabore à partir d'une **évaluation des acquis** dans le cadre d'un **suivi individuel**. C'est une adaptation du **processus éducatif** aux différences individuelles des étudiants. Elle suppose la connaissance des aptitudes, des inclinations et des intérêts de chaque étudiant et la volonté d'en tenir compte pour favoriser son développement selon ses caractéristiques particulières. Elle évite ainsi le nivellement homogène en favorisant **l'homogénéité des groupes**.

L'ISFP soucieux de l'individualisation des parcours de formation, procure aux étudiants "doués" des moyens de développement permettant des activités d'intégration tandis qu'il assure aux étudiants moins "doués" des **moyens de rattrapage** qui leur donnent la possibilité d'atteindre le niveau de leurs camarades. Enfin, il tente de donner à tous une diversité de stimuli et d'incitations afin que chacun trouve ce qui lui convient le mieux.

1. Evaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fait :

- à la rentrée scolaire au moyen de l'évaluation pédagogique et scolaire
- lors des Travaux Dirigés
- en scolarité lors des contrôles des connaissances
- en fin d'année

2. Suivi individuel

Le Coordonnateur de suivi individuel de chaque étudiant, le professeur principal, est le référent incontournable pour déterminer le niveau d'intégration, dans le champ de la connaissance et de la pratique, de l'étudiant. Mesurant le possible décalage entre la dynamique générale de la classe et le niveau scolaire de l'étudiant, il est en mesure de demander au Conseil pédagogique d'allouer à l'étudiant en difficulté des moyens de rattrapage. Coordonnant les actions pédagogiques individuelles, il rassemble les informations provenant des autres enseignants ou régule les situations difficiles.

3. Maîtrise du processus éducatif

Le processus éducatif suppose une succession dans le temps non pas fortuite et accidentelle, mais établissant une norme intrinsèque de développement, selon laquelle les actes précédents conditionnent les suivants.

Ce processus éducatif est individualisé dans le sens où il s'attache à permettre à chacun de suivre la formation avec ses connaissances propres et sa vitesse de travail.

L'enseignant tenant compte de plusieurs paramètres dont certains ont été cités plus haut, doit avancer dans son programme tout en respectant la "vélocité ergonomique" de chacun. L'homogénéité de la classe qui semblait improbable est rendue possible par l'assistance aux étudiants.

4. Homogénéité de la classe

L'homogénéité de la classe est généralement remise en cause constamment. Elle l'est par les meilleurs qui demandent plus de formation. Elle l'est par les plus faibles qui demandent plus de révisions. Pour pallier cette instabilité chronique mais habituelle, deux réponses sont mises en place :

- L'individualisation des performances
Il s'agit de permettre aux meilleurs d'aller plus loin et plus vite en leur proposant des travaux plus complexes, individuellement ou en groupe, suivant l'appréciation de l'enseignant.
- Les moyens de rattrapage
Ces moyens sont mis en place tout au long de l'année. Le professeur principal assurant le suivi peut le demander pour tout étudiant considéré en difficulté.

5. Moyens de rattrapage

Les moyens de rattrapage sont constitués par les cours de soutien scolaire. Les objectifs de ce soutien sont :

- la remise à niveau des étudiants
- la remise à niveau d'homogénéité de la classe
- la dynamisation des effectifs et des groupes

T echnicien en économie sociale familiale

DÉFINITION PROFESSIONNELLE

Le titulaire du BTS ESF participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement.

Il assure différentes fonctions :

- Expertise et conseil technologiques
- Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement
- Animation, formation et communication professionnelle

Il met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics, d'usagers, de consommateurs, de clients et de professionnels. Il participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable. Dans le cadre de ses missions, il contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics.

Il peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social ...

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect du droit des usagers et de l'éthique professionnelle.

QUALITÉS SOUHAITÉES

La profession de technicien supérieur en économie sociale familiale fait appel à des aptitudes scientifiques, humaines et pratiques. Les qualités requises sont les suivantes :

- Goût de la communication et du contact humain
- Sens des relations humaines
- Psychologie, observation, sens de l'écoute
- Ouverture d'esprit
- Maîtrise de l'expression orale et écrite, bonne élocution
- Rigueur, méthode et organisation
- Sens de l'analyse, capacité de synthèse
- Aptitudes pour le travail en équipe, en collaboration
- Aptitudes à créer
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative, grande autonomie
- Intérêt pour la vie sociale, la famille, les cas sociaux et les problèmes de société, forte motivation pour le travail social
- Bonne culture générale
- Solidité nerveuse
- Dynamisme, enthousiasme
- Disponibilité
- Goût de la polyvalence
- Bonne présentation

CONDITIONS PRÉALABLES D'ENTRÉE EN FORMATION

En 1^{ère} année

- Bac général toutes séries
- Bac technique et professionnel
- Niveau bac par équivalence ou évaluation des acquis
- BTS
- Diplôme de l'enseignement supérieur

En 2^{ème} année

- Etudiants ayant obtenu une 1^{ère} année de BTS ESF dans un autre établissement (sur dossier)
- Etudiants en 2^{ème} année de BTS ESF ayant obtenu un certain nombre d'unités à l'examen et ne devant représenter que les unités manquantes

DÉBOUCHÉS

Les emplois pour ces professionnels se situent dans différentes structures publiques et privées, notamment :

- Associations tutélaires,
- Associations de consommateurs ;
- Associations familiales ;
- Collectivités territoriales ;
- Centres sociaux ;
- Fournisseurs d'énergie ;
- Maisons relais, résidences sociales, logements-foyers, maisons d'enfants à caractère social...
- Organismes de réhabilitation, rénovation et gestion locative de logement ;
- Structures des bailleurs sociaux ;
- Structures d'insertion par l'activité économique ;
- Services en prévention santé ;

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. A titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

- Conseiller habitat
- Chargé de gestion locative
- Conseiller en économie domestique
- Conseiller en énergie
- Responsable, animateur de collecte
- Conseiller aux tuteurs familiaux
- Responsable vie quotidienne dans un établissement
- Animateur en consommation
- Animateur prévention santé

Poursuite des études :



1. Dans le cadre des professions touchant au secteur de la consommation, de l'équipement, de l'aménagement, de l'habitat, de la protection de la santé, le créneau s'est marginalisé car les employeurs exigent de plus en plus le niveau de Conseiller en ESF (Bac+3).
2. Avec le niveau BTS (bac+2) il n'est plus possible de s'inscrire à l'IUFM. Il est possible de trouver un travail de suppléance comme maître-auxiliaire dans les lycées techniques professionnels ou dans les Maisons Familiales et Rurales (MFR). Après 3 ans de pratique comme maître-auxiliaire (M.A.), on peut passer les concours de recrutement de l'Education nationale (CRPE)
3. Quelques licences de Sciences Sanitaires et Sociales (Lille, Marseille) permettent d'obtenir le niveau (bac + 3) pour entrer à l'IUFM.
4. Certains diplômes de travail social (niveau III) donnent droit à des équivalences, consultez notre responsable pédagogique.
5. Entrée dans la vie active
6. Licences et Maîtrises de Sciences sociales appliquées, de Sciences techniques à caractère sanitaire ou social, de Magistères, Diplôme supérieur en travail social, etc.

F formation BTS ESF du CCES

SCOLARITÉ GÉNÉRALE

- **Durée des études** : 2 ans, rentrée en septembre
- **Diplôme** : Brevet de technicien supérieur en économie sociale familiale
- **Contrôle permanent** des connaissances, bulletins de notes semestriels
- **Vacances scolaires** de l'Académie de Toulouse
- **Stages** : 13 semaines étalées sur les deux années

FRAIS DE FORMATION

Frais de formation annuels	1 ^{ère} Année de BTS ESF	2 ^{ème} Année de BTS ESF
Scolarité principale	3 400 €	3 400 €

FORMULES DE PAIEMENT

La totalité du règlement des frais annuels de scolarité doit être, pour la première année (N), effectuée 15 jours maximum après l'agrément du dossier d'inscription et, pour la deuxième année, le 15 juin (N+1). Toutefois, des facilités de paiement peuvent être aménagées. Ainsi, en première année, après le versement de l'acompte de 20 % sur les frais de scolarité lors de la confirmation de la candidature, le candidat est redevable de 80 % des frais de formation qu'il peut régler, au choix, suivant cinq formules de paiement, en remettant d'avance l'ensemble des titres de paiement, datés du jour d'émission.

De même en deuxième année, le versement de l'acompte de 20 % s'effectuant le 15 juin (N+1) au plus tard, le financement peut bénéficier des mêmes conditions que celles affectées à la première année.

- **Formule 1 (F1) - 1^{ère} année** : un versement annuel de 80 % en une seule fois, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, sans frais de gestion ; **2^{ème} année** : le versement de la totalité des frais de scolarité annuels le 30 juin (N+1), 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, le 15 juin (N+1).
- **Formule 3 (F3)** - trois versements annuels les 1^{er} septembre, 1^{er} novembre et 1^{er} janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 39 € de frais de gestion.
- **Formule 6 (F6)** - six versements annuels les 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre et 1^{er} janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 63 € de frais de gestion.
- **Formule 9 (F9)** - neuf versements annuels les 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars et 1^{er} avril, avec en sus, au premier versement mensuel, 87 € de frais de gestion.
- **Formule 12 (F12)** - douze versements annuels les : 1^{er} juillet, 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars et 1^{er} avril, 1^{er} mai et 1^{er} juin, avec en sus, au premier versement mensuel, 111 € de frais de gestion.

CALENDRIER FINANCIER

	1 ^{ère} Année de BTS ESF					2 ^{ème} Année de BTS ESF			
	F3	F6	F9	F12		F3	F6	F9	F12
20 % à l'inscription	680	680	680	680	20 % au 15/06/N+1	680	680	680	680
01/07/N				345	01/07/N+1				345
01/08/N		513	391	226	01/08/N+1		513	391	226
01/09/N	945	454	302	226	01/09/N+1	945	454	302	226
01/10/N		454	302	226	01/10/N+1		454	302	226
01/11/N	907	454	302	226	01/11/N+1	907	454	302	226
01/12/N		454	302	226	01/12/N+1		454	302	226
01/01/N+1	907	454	302	226	01/01/N+2	907	454	302	226
01/02/N+1			302	226	01/02/N+2			302	226
01/03/N+1			302	226	01/03/N+2			302	226
01/04/N+1			302	226	01/04/N+2			302	226
01/05/N+1				226	01/05/N+2				226
01/06/N+1				226	01/06/N+2				226
TOTAL/AN	3439	3463	3487	3511	TOTAL/AN	3439	3463	3487	3511
Scolarité	3400	3400	3400	3400	Scolarité	3400	3400	3400	3400
Frais de gestion	+39	+63	+87	+111	Frais de gestion	+39	+63	+87	+111

En euros

Heures d'enseignement

Modules	Enseignements	Total horaire	Horaire hebdomadaire					
			1 ^{ère} année			2 ^{ème} année		
			Cours	TD	TP	Cours	TD	TP
Module 1 : Conseil et expertise technologiques	1.1 Alimentation - Santé - Hygiène	261	2	1	1,5	2	1	1,5
	1.2. Sciences physiques et chimiques appliquées	90			3			
	1.3. Habitat - Logement	275	2	1	1,5	2	1	2
	1.4. Économie - Consommation	120	2	1,5	0,5			
	1.5. Méthodologie d'investigation	30	1					
Module 2 : Animation formation	2.1. Intervention sur le quotidien et son évolution	15	0,5					
	2.2. Techniques d'animation et de formation	45	0,5	1				
	2.3. Connaissance des publics	159	1,5	1		1,5	1,5	
	2.4. Méthodologie de projet	28				1		
Module 3 : Communication professionnelle	3.1. Communication écrite et orale	60		1	1			
	3.2. Design de communication visuelle	30			1			
Module 4 : Travail en partenariat, institutionnel et inter institutionnel	4.1. Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions	154				3,5	2	
	4.2. Analyse du fonctionnement des organisations							
Module 5 : Gestion de la vie quotidienne dans un service ou dans un établissement	5.1. Démarche qualité	14				0,5		
	5.2. Techniques de gestion des ressources humaines	42				1,5		
	5.3. Aménagement des espaces de vie	56				0,5		1,5
	5.4. Design d'espace							
	5.5. Design de produits							
	5.6. Circuits des repas, du linge, des déchets							
	5.7. Gestion budgétaire	28				1		
L.V.E.	116		2			2		
Actions professionnelles	87		1,5			1,5		
Total horaire étudiants	1610	9,5	10	8,5	13,5	9	5	
		28			27,5			

Arrêté du 31/07/09

Règlement d'examen

Epreuves et sous épreuves	Unités	Coeff.	Forme	Durée
E1 Langue vivante étrangère : L.V.1	U1	2	Orale	45 min ⁽¹⁾
E2 Conseil et expertise technologiques	U2	6	Ponctuelle Écrite	4 h
E3 Mise en œuvre de conseil et d'expertise technologiques	U3	6	Ponctuelle Pratique	5 h
E4 ICAF et méthodologie de projet	U4	5	Ponctuelle Orale	40 min
E5 Connaissance des politiques sociales	U5	5	Ponctuelle Écrite	5 h

Arrêté du 31/07/09

- (1) 1^{ère} partie : Compréhension de l'oral : 30 minutes sans préparation
2^{ème} partie : Expression orale en continu et en interaction : 15 minutes assorties d'un temps de préparation de 30 minutes

Modules de formation

C'est le Centre de formation aux Carrières Educatives et Sociales (CCES) qui assure le lien entre la préparation au BTS ESF et au DE CESF puisqu'il en est le département commun.

La nouvelle organisation officielle des études en ESF avec un référentiel de formation programmant sur trois ans l'apprentissage des compétences correspond tout à fait à notre propre organisation du CCES faisant le lien entre les 2 années de BTS et l'année du DE CESF.

Le sous-directeur du CCES, M. Camus, est professeur principal de la section

MODULE 1 - CONSEIL ET EXPERTISE TECHNOLOGIQUES

- 1.1. Santé – Alimentation - Hygiène
 - 1.2. Sciences physiques et chimiques appliquées
 - 1.3. Habitat - Logement
 - 1.4. Economie – Consommation
 - 1.5. Méthodologie d'investigation
- Travaux pratiques intermodulaires à visée éducative (TPVE)

MODULE 2 - ANIMATION FORMATION

- 2.1. Intervention sur le quotidien et son évolution
- 2.2. Technique d'animation et de formation
- 2.3. Connaissance des publics
- 2.4. Méthodologie de projet

MODULE 3 - COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- 3.1. Communication écrite et orale
- 3.2. Design de communication visuelle

MODULE 4 - TRAVAIL EN PARTENARIAT, INSTITUTIONNEL ET INTERINSTITUTIONNEL

- 4.1. Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions
- 4.2. Analyse du fonctionnement des organisations

MODULE 5 - GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT

- 5.1. Démarche qualité
- 5.2. Techniques de gestion des ressources humaines
- 5.3. Aménagement des espaces de vie
- 5.4 Design d'espace
- 5.5 Design de produit
- 5.6 Circuits des repas, du linge, des déchets
- 5.7 Gestion budgétaire

LANGUE VIVANTE ETRANGERE

ACTIONS PROFESSIONNELLES

STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

1.1 SANTE - ALIMENTATION - HYGIENE

L'enseignement de « santé – alimentation – hygiène », assuré par un professeur de biotechnologies, a pour objectif fondamental de donner aux titulaires du diplôme, dans ces disciplines, les bases scientifiques qui leur permettront :

- d'avoir une compréhension globale du fonctionnement de l'organisme humain et donc d'en développer une vision intégrée.
- de connaître l'influence des facteurs environnementaux (au sens large) sur ce fonctionnement et d'en mesurer l'importance et les conséquences en terme de santé publique.

Bases scientifiques indispensables pour que les titulaires du diplôme, dans leur activité professionnelle, puissent, en particulier :

- Informer, conseiller en matière d'hygiène de vie ou orienter vers des personnels spécialisés les publics rencontrés ;
- Former les personnels au respect des exigences en matière de sécurité biologique.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Eléments de biologie cellulaire et moléculaire

- Le cycle cellulaire
- Energétique cellulaire

2. Anatomie et physiologie humaines

- Système nerveux
 - Anatomie et organisation fonctionnelle
 - Neurone et tissu nerveux
 - Quelques aspects de la physiologie du système nerveux
- Appareil squelettique
 - Système osseux : os, cartilages, tissu osseux
 - Squelette : structure et fonctions
- Appareil musculaire squelettique strié
 - Anatomie et organisation du système musculaire
 - La fibre musculaire striée
 - La contraction musculaire
 - Pathologies de l'appareil locomoteur
- Système cardio-vasculaire : le cœur et la circulation sanguine
 - Anatomie et histologie de l'appareil cardio-vasculaire
 - La révolution cardiaque
 - La circulation sanguine et la pression artérielle
- Système lymphatique ; compartiments liquidiens de l'organisme ; milieu intérieur
- Système respiratoire et respiration
 - Anatomie de l'appareil respiratoire
 - Ventilation pulmonaire
 - Les gaz respiratoires
 - Pathologies respiratoires : exemples

3. Alimentation et nutrition

- Les aliments
 - Définition, nature, propriétés des aliments
 - Principaux groupes d'aliments
 - Sécurité sanitaire des aliments ; le risque alimentaire
 - Réglementation en matière de sécurité sanitaire et d'information nutritionnelle
- Besoins et apports nutritionnels
 - Besoins nutritionnels
 - Apports nutritionnels ; rations alimentaires ; menus
- Appareil digestif, digestion et absorption
 - Organisation et anatomie de l'appareil digestif
 - Digestion et absorption
- Comportements alimentaires
 - Déterminants du comportement alimentaire
 - Dérèglements et pathologies
- Alimentation familiale, restauration collective
 - Maîtrise du coût de l'alimentation et recherche d'une alimentation familiale équilibrée
 - Achats alimentaires en collectivité
 - Modes de distribution des repas

4. Nutrition et santé

- Définitions et exemples
 - Santé, santé publique, indicateur de santé, déterminant de santé, veille sanitaire
 - Prévention et promotion de la santé
 - Education pour la santé
- La nutrition, un enjeu de santé publique
 - Les déséquilibres alimentaires
 - La politique de santé publique en matière de nutrition

5. Unité de l'organisme et maintien de son intégrité

- Maintien de l'homéostasie
 - Système endocrinien : principales glandes et hormones, système neuro-endocrinien
 - Le métabolisme énergétique et sa régulation
- Défense de l'organisme : le système immunitaire
 - Système immunitaire ; organes primaires et secondaires
 - Immunité naturelle, non spécifique
 - Immunité spécifique, acquise : à médiation humorale, à médiation cellulaire, vaccination
 - Dysfonctionnements du système immunitaire

6. Eléments de pharmacologie et toxicologie

- Eléments de toxicologie
 - Substance toxique
 - Différentes formes de toxicité
 - Notions sur la réglementation en matière de substances utilisées dans l'alimentation (additifs alimentaires), dans la vie quotidienne (produits d'entretien,...)
- Eléments de pharmacologie
 - Le médicament
 - Administration d'un médicament
 - Informations réglementaires sur les spécialités pharmaceutiques

7. Eléments d'addictologie

- Les addictions :
 - Addictions aux substances psycho-actives
 - Addictions comportementales
- Prévention des addictions

8. Les différentes étapes de la vie

- Reproduction et grossesse : maîtrise et prévention des risques
 - Les infections sexuellement transmissibles
 - Les principales infections à transmission materno-foetale : rubéole, toxoplasmose, infection par le VIH, hépatites
 - Surveillance médicale de la grossesse ; hygiène de vie pendant la grossesse et en cas d'allaitement
 - Maîtrise de la reproduction
- Croissance et développement ; vieillissement
 - Croissance somatique
 - Développement psychomoteur
 - La puberté et l'adolescence
 - Le processus de vieillissement
 - La fin de vie et la mort

9. Microbiologie appliquée à l'alimentation et à l'hygiène

- Micro-organismes et environnement
 - Flores microbiennes
 - Relation entre micro-organismes et êtres vivants
- Micro-organismes et aliments
 - Mécanismes d'altération des aliments (qualité sanitaire et marchande)
 - Conservation et stabilisation des aliments
- Micro-organismes, virus et infections
 - Virus
 - Micro-organismes et infections
 - Prévention des contaminations
 - Elimination des micro-organismes

1.2 SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES APPLIQUEES

Le programme de sciences physiques et chimiques appliquées est élaboré pour apporter une réponse aux besoins réels des étudiants de cette filière professionnelle : il est en cohérence avec le Référentiel des Activités Professionnelles établi par les membres de la profession.

L'enseignement des sciences physiques et chimiques appliquées dans cette section de technicien supérieur est destiné à développer, chez les étudiants, la compréhension et la connaissance des phénomènes et lois physiques mis en œuvre dans le domaine professionnel.

Ainsi, les étudiants deviendront capables d'élaborer et de maîtriser les capacités générales de conceptualisation, d'action et de communication qui leur permettront de s'adapter à l'évolution des techniques et d'accéder à des niveaux supérieurs de qualification.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Les états de la matière

- Structure et état de la matière
 - Atome, molécules
 - Les trois états de la matière, changements d'état
 - Applications
- Cas particulier des gaz
 - Paramètres d'état, équation des gaz parfaits
 - Mesure de pressions
 - Mesure de températures
 - Vapeur d'eau
 - Applications

2. Les formes de l'énergie

- Energie et puissance
 - Les différentes formes d'énergie
 - Les différents transferts d'énergie
 - Energie et puissance
 - Principe de conservation de l'énergie
- Transfert d'énergie par chaleur
 - Savoir que la température caractérise l'agitation thermique d'un système
 - Mesures calorimétriques
 - Changements d'états
 - Les différents types de transfert d'énergie par chaleur
 - Principe des machines dithermes
- L'énergie électrique
 - Grandeurs électriques fondamentales
 - Énergie et puissance électrique : application à différents appareils électroménagers
 - Conducteurs ohmiques

3. Ondes électromagnétiques

- Nature et caractéristiques des ondes électromagnétiques
- Domaine visible
 - Les spectres d'émission.
 - Fonctionnement, avantages et inconvénient des différents types de sources lumineuses
 - Grandeurs photométriques
- Autres domaines utiles
 - Micro-ondes
 - UV et IR.
 - WIFI et téléphone mobile ou portable
 - Effet de serre

4. Ondes sonores

- Nature et propriétés des ondes sonores
 - Pression acoustique
 - Fréquence
 - Propagation
- Aspect énergétique
 - Intensité acoustique
 - Niveau sonore

5. Chimie de la vie quotidienne : entretien, environnement, matériaux

- La réaction chimique
 - L'équation chimique
 - Avancement
 - Mélange stœchiométrique
- Les combustions
 - Origine des différents combustibles
 - Equation de réaction
- Eau et solutions aqueuses
 - Propriétés physico-chimiques de l'eau pure
 - Dissolution, solutions aqueuses
 - Eaux naturelles
- Acido-basicité
 - pH
 - Couples acide-base
 - Applications : caractère acide ou basique de produits familiers
- Oxydoréduction.
 - Couples oxydant-réducteur
 - L'eau de javel
 - L'eau oxygénée
 - Piles et accumulateurs
 - Les antioxydants pour conserver les aliments
- Savons et détergents
 - Tensioactifs
 - Savons
- Matières plastiques et fibres synthétiques
 - Les matières plastiques
 - Polymères synthétiques

1.3 HABITAT ET LOGEMENT

Cet enseignement vise à développer l'aptitude à :

- Mettre en relation les connaissances technologiques, juridiques, psychologiques, sociologiques, économiques,... pour appréhender la complexité des problèmes liés à l'habitat, au logement et la diversité des réponses possibles ;
- Analyser différentes situations de la vie quotidienne ;
- Construire une argumentation indispensable à l'expertise technique ;
- Mettre en évidence les interactions entre politiques et technologies et/ou difficultés et leurs incidences sur la qualité de vie des personnes ;
- Simplifier cette argumentation dans une perspective d'adaptation à des publics différents ;
- Conseiller différents publics ;
- Proposer des plans de financement ;
- Situer les partenaires.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Sciences et technologies

- Environnement et développement durable
 - Principe de développement durable
 - Politiques et dispositifs en matière d'environnement, de consommation d'énergie, d'habitat
 - Politiques locales
 - Participations des usagers
- Equipements
 - Etude fonctionnelle des équipements liés au bâti : eau, énergie, chauffage, climatisation, ventilation, réseaux de communication
 - Etude fonctionnelle des matériels et des appareils
 - Choix des équipements, conditions d'utilisation, cycle de vie
- Matériaux
 - Caractéristiques des matériaux : construction, revêtement de surfaces intérieures, mobilier
 - Choix des matériaux

2. Cadre juridique et technique

- Marché du logement
 - Evolution de l'offre et la demande de logements
- Statut d'occupation
 - Location d'un logement
 - Accession à la propriété d'un logement
- Accès et maintien dans le logement
 - Analyse des lieux
 - Amélioration d'un logement
 - Poste budgétaire logement

1.4 ECONOMIE - CONSOMMATION

L'objectif de cet enseignement est de permettre :

- La connaissance des mécanismes essentiels qui président à la production des biens et services, à la répartition des richesses et à leur utilisation ;
- Le repérage des éléments déterminant l'environnement économique local, national, européen et international ;
- Le repérage des éléments constituant l'environnement de travail en général et spécifique aux emplois dans les secteurs de l'économie sociale familiale ;
- L'accès à des techniques de gestion de base.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. La production de biens et services

- La production
 - Fonction et mesure de la production
- Production marchande et production non marchande
 - L'économie de marché : fondements théoriques, repères historiques et évolutions contemporaines
 - L'économie sociale et solidaire : repères historiques et formes contemporaines
- Secteurs et branches
 - importance des secteurs et branches : approche statistique
- La croissance économique et ses finalités
 - L'amélioration du niveau de vie, le développement économique, le développement durable

2. Les revenus des ménages

- Répartition des revenus
 - Les revenus et le partage de la valeur ajoutée
 - Typologie des revenus primaires
 - Les inégalités de revenus et leurs principaux facteurs
 - Revenus et patrimoines des ménages
- La redistribution
 - Fondements théoriques et approche historique de la redistribution
 - Diversité des revenus de transfert, redistribution verticale, redistribution horizontale
 - La place des revenus de transfert dans les revenus des ménages
 - L'efficacité de la redistribution
 -

3. La consommation des ménages

- Les besoins économiques et leur mise en évidence
 - Nature et hiérarchie des besoins
- La structure et les déterminants de la consommation des ménages
 - Structure de la consommation finale et évolutions Les déterminants économiques et non économiques de la consommation : revenu, prix, mode de vie, imitation, PCS (professions et catégories socioprofessionnelles)
 - Consommation marchande et non marchande
- La consommation des ménages et le droit
 - La protection des consommateurs par le droit
 - Le droit d'information préalable du consommateur : prix, produits, contrats
 - La réglementation des formes de vente particulières : vente à distance (par correspondance, commerce en ligne, télé achat...), vente de produits financiers, vente à domicile, pratiques prohibées,... et ses évolutions
 - Notions sur les règles judiciaires particulières du contentieux de la consommation

4. Épargne et crédit

- L'épargne des ménages
 - Les déterminants et l'évolution de l'épargne des ménages
 - Les principaux produits financiers à destination des ménages : épargne logement, épargne mobilière
- Les crédits aux ménages
 - L'endettement des ménages et ses déterminants
 - Les principaux types de crédits à la consommation et immobiliers
 - Les composantes du coût d'un crédit : taux nominal d'intérêt, frais de dossier, coût de l'assurance obligatoire
 - Taux effectif global (TEG), notions sur les incidences de la fiscalité et de l'inflation

5. Le budget des ménages

- Les composantes du budget des ménages
 - Ressources et emplois : charges fixes, dépenses courantes, dépenses exceptionnelles
- Les techniques de gestion du budget des ménages
 - L'état de situation du budget, l'équilibrage et la régulation des charges : mensualisation, compte de provision
- Les outils de gestion du budget des ménages
 - Les principaux outils utilisés par les particuliers et les professionnels
- L'endettement
 - Les causes et la caractérisation de la situation de l'endettement
 - Procédure de recouvrement
 - maîtrise des moyens de paiement
 - Taux d'endettement et effort d'endettement

6. Le marché du travail et ses déséquilibres

- L'offre et de la demande de travail
 - La population active et l'évolution du taux d'activité
 - Les déterminants de la demande de travail
- Le chômage
 - Les différentes formes du chômage
 - L'évolution du chômage au plan national et local Les moyens des politiques économiques de lutte contre le chômage
 - La place et les moyens d'action des entreprises du tiers secteur (par exemple les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires) dans la lutte contre le chômage et ses effets

1.5 METHODOLOGIE D'INVESTIGATION

L'objectif de cet enseignement est de permettre :

- La connaissance de la méthodologie d'investigation avec ses différentes étapes, des méthodes et des outils correspondants ;
- Le repérage des éléments déterminants susceptibles d'être facilitateurs ou de constituer des freins lors du recueil de données ;
- La compréhension de l'importance de disposer d'informations précises pour définir et évaluer les actions conduites dans les divers secteurs d'activités professionnelles d'un TS ESF

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. La recherche documentaire

- Sources documentaires
- Procédures de recherche
- Traitement de l'information : différentes formes de classification et de stockage

2. L'observation

- Définition
- Construction et mise en œuvre d'outils
- Exploitation des données observées
- Richesse et limites de l'observation

3. Le questionnaire d'enquête

- Objet de l'enquête,
- Population et échantillon,
- Elaboration et administration du questionnaire
- Codage et dépouillement, représentativité
- Analyse
- Rapport d'enquête

4. L'entretien d'investigation

- Différentes formes d'entretien
- Construction et mise en œuvre d'outils d'aide à l'entretien
- Importance du contexte de réalisation de l'entretien, interaction,
- Intérêt et limites

TRAVAUX PRATIQUES INTERMODULAIRES A VISEE EDUCATIVE (TPVE)

Une partie des enseignements du Module 1 est dispensée en TPVE (4 heures hebdomadaires)

L'objectif des séances est l'acquisition des savoir-faire en vue de construire des actions à visée éducative dans les domaines d'expertise : alimentation, santé, hygiène, environnement, habitat- logement, budget, énergie, consommation.

Les travaux pratiques mobilisent les savoirs associés de :

- Santé – Alimentation - Hygiène
- Sciences physiques et chimiques appliquées
- Habitat – Logement
- Design de l'environnement
- Economie – Consommation
- Méthodologie d'investigation

Les TP sont construits autour de thèmes définis et planifiés par l'équipe en début d'année

Les thèmes étudiés s'inscrivent dans une situation professionnelle.

Ils présentent, pour un contexte professionnel donné, une question, un problème, une analyse d'un besoin ;

Ils mettent en œuvre des étapes :

- d'observation
- d'analyse
- d'expérimentation et /ou de fabrication
- de comparaison
- d'évaluation

pour proposer :

- des hypothèses de travail,
- des solutions,
- des réponses et/ou réalisations,

afin de construire une action à visée « éducative » pouvant inclure une démonstration, préparer un atelier, à partir d'un cahier des charges, d'un plan d'action.

Les thèmes abordés peuvent concerner les différents domaines de l'ESF et s'inscrivent

- soit dans le cadre d'une politique nutritionnelle générale en lien avec des objectifs de promotion de la santé (PNNS, ...),
- soit dans une politique d'amélioration de l'habitat et du logement, soucieuse du respect de l'environnement et plus généralement de développement durable,
- soit dans une démarche de gestion de budget contraint.

Un même thème sera étudié sur une durée déterminée.

- Les acquis de première année sont mobilisés lors des TP de seconde année.

2.1 INTERVENTION SUR LE QUOTIDIEN ET SON EVOLUTION

Cet enseignement a pour objectif de :

- Donner aux étudiants un cadre théorique de référence pour qu'ils se construisent une identité professionnelle et qu'ils adoptent des attitudes et comportements professionnels adaptés face à un public ;
- Situer les règles qui régissent les relations entre les professionnels et les usagers.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Approche conceptuelle

- Apparition et développement de l'économie sociale familiale : de l'intervention technique au travail social

2. Droit des usagers

- Les droits fondamentaux des usagers (sujet de droit, sujet citoyen)
- L'exercice des droits et des libertés individuels par les usagers
- Les outils pour l'exercice de ces droits

3. Notions d'éthique et de déontologie

- Définitions
- Principe d'action : la relation de confiance, le respect, la confidentialité des informations (secret professionnel et secret partagé)

2.2 TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE FORMATION

L'objectif de cette partie de programme est de construire des compétences qui permettent aux futurs TS ESF de concevoir et de réaliser des actions d'information, de formation, dans les domaines de la vie quotidienne, à partir de références théoriques solides.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Approche conceptuelle

- Les théories de l'apprentissage
- Les différents courants pédagogiques

2. Techniques d'animation de groupes

- Différents types de réunion
- Etapes de planification et préparation d'une réunion
- Contraintes matérielles et techniques liées à la taille du groupe, à l'aménagement de l'espace,
- Attitudes et techniques de la conduite et de l'animation de groupe : écoute active, reformulation, questionnement, synthèse partielle et finale, recentrage de la discussion, utilisation de supports, gestion de la prise de parole, gestion des conflits...

3. Méthodes et techniques pédagogiques

- La construction d'une séquence et d'une séance pédagogiques : objectifs, moyens, évaluation

2.3 CONNAISSANCE DES PUBLICS

La psychologie et la sociologie constituent le fondement de cet enseignement de sciences humaines. Elles apportent des connaissances et des méthodes qu'il conviendra de situer dans les différents courants théoriques. Elles favorisent une prise de distance à l'objet. Elles peuvent être complétées par des approches ponctuelles d'autres disciplines de sciences humaines.

Cet enseignement doit permettre :

- Une meilleure connaissance des publics dans leurs besoins, leurs attentes leurs difficultés et leurs capacités ;
- Une compréhension des comportements et des valeurs ou des stratégies qui les sous-tendent ;
- Un questionnement au sujet des modes de vie et des freins éventuels au changement ;
- Une analyse des situations individuelles, familiales et sociales et de leurs dynamiques (construction, crise, recomposition...);
- Une prise de conscience du poids des représentations sociales et une réflexion sur les grandes questions sociales de la société contemporaine ;
- Une acquisition de concepts fondamentaux en psychologie et sociologie et une familiarisation à l'exploitation de documents relatifs au travail social ;
- Une ouverture d'esprit face à la complexité des situations et la relativité des modèles théoriques d'explication.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. La construction des identités

- De l'enfance à l'adolescence
 - Développement et interactions
 - Attachement et séparation
 - L'adolescence
 - Rapport au corps, prise de risques, quête identitaire
 - Identités et trajectoires à l'âge adulte
 - Identités sociale, professionnelle , culturelle
 - Rapport au corps : apparence , santé , alimentation
 - Vieillesse
 - Situations de crise et résilience
 - L'accident, la maladie
 - Les traumatismes dans les histoires de vie
 - Situations de précarité
 - Situations de handicap
 - La construction sociale des âges
 - Les représentations sociales
 - Santé , maladie, dépendance, mort
 - Hygiène et apparence
 - Personnalité juridique
- #### 2. Les comportements dans la vie quotidienne
- Comportements et représentations
 - Consommation : déterminants ;types de dépenses , rapport à l'argent
 - Alimentation :diversité des normes et des pratiques
 - Logement : parcours résidentiels et fonctions du logement
 - Travail : rythmes de vie , rapport au travail

3. La famille

- Diversité des forme de familles, évolution des fonctions .
- Place de l'enfant
- Couple et parentalité
 - Désir et arrivée d'un enfant
 - Rôles et partage des taches
 - Relation éducative
 - Violence et maltraitance dans la famille
- Structures et liens familiaux : évolutions récentes
- Relations intergénérationnelles
- Autorité parentale
- Formes d'union

4. La société

- Processus de socialisation
- Régulation sociale et déviance
 - Contrôle social
 - Formes de déviance
 - Délinquance
- Instances de socialisation
 - L'école
 - Le travail
 - Le milieu de vie
- Stratification sociale et rapports sociaux
 - Groupes d'appartenance, de référence
 - Reproduction et mobilité sociale
- Intégration et exclusion

2.4 METHODOLOGIE DE PROJET

L'objectif de ce programme est permettre aux étudiants :

- De fournir un cadre méthodologique pour réaliser des actions dans différents contextes professionnels (projet individuel, projets collectifs, projet interinstitutionnel) ;
- De repérer les intérêts, les enjeux et la finalité d'un projet ;
- De connaître et de mettre en œuvre les méthodes et les outils utiles à chaque étape d'un projet dans un contexte professionnel.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Diagnostics : technique, social, de territoire

2. Définition des objectifs,

3. Elaboration d'un plan d'action

4. Démarche d'évaluation

3.1 COMMUNICATION ECRITE ET ORALE

Le programme de «communication écrite et orale » vise la maîtrise par les titulaires du diplôme des :

- principes généraux de la communication,
- règles de la protection de l'information,

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Conception, adaptation, et utilisation

- Communication écrite
 - Principes généraux de la communication interne et externe
 - Différents supports de la communication écrite
 - Réalisation de messages : sélection des informations, formulation du message
 - Moyens de diffusion et de transmission au regard du contexte
- Communication orale
 - Différents supports de la communication orale : réunion, entretien,
 - Techniques : exposé, prise de parole, argumentation, ...
 - Limites, obstacles

2. Cadre juridique de la communication professionnelle

- Protection de l'information
 - Accès à l'information
 - Traitement des données personnelles
- Règles et principes éthiques et déontologique
 - Notions de secret professionnel, de secret partagé
- Institutions garantes

3.2 DESIGN DE COMMUNICATION VISUELLE

L'enseignement des contenus propres aux différents domaines du design a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la richesse et à la complexité des relations entre les besoins, les attentes et les désirs des usagers dans l'implication de leur environnement sur leurs modes de vie.

Cette approche leur donne des clés pour inciter le public à développer les attitudes qui leur permettent de mieux comprendre et d'agir sur leur quotidien.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Les composants d'un message visuel

- Eléments de rhétorique de l'image
- Organisation des messages
- Principes d'une charte graphique
- Notions élémentaires de typographie, rapports entre éléments textuels et visuels, principes de mise en page

2. Les stratégies de communication

- Objectifs et « cibles »
- Mise en forme graphique, typographique, infographique et photographique d'une stratégie de communication
- Mise en page par usage de logiciel

3. Les domaines de la communication

- Graphisme
 - Identité visuelle, logo, pictogramme ...
- Edition
 - Presse, dépliant, flyer ...
- Publicité
 - Affiche, PLV6, animation, spot ...

MODULE 4. TRAVAIL EN PARTENARIAT, INSTITUTIONNEL ET INTERINSTITUTIONNEL

MOD4 - TRAVAIL EN PARTENARIAT, INSTITUTIONNEL ET INTERINSTITUTIONNEL

4.1 CONNAISSANCE DES POLITIQUES, DES DISPOSITIFS ET DES INSTITUTIONS

Cet enseignement vise à donner aux étudiants des connaissances juridiques de base et doit leur permettre d'acquérir une maîtrise suffisante des dispositifs institutionnels dans le cadre duquel se situera leur action ou leur intervention professionnelle.

Il s'agit de poser le cadre, les principes et les niveaux d'élaboration des politiques sociales en faisant référence aux valeurs de la société, à l'influence des groupes sociaux, à certains contextes.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Le cadre d'élaboration des politiques sociales

- Définition du droit, les branches du droit
- Sources juridiques
- Niveau d'élaboration : central, déconcentré, décentralisé
- Notion de service public

2. Les acteurs de la vie juridique

- Personne physique et personne morale
- Notion de capacité juridique (limites et conséquences)
- Notion de responsabilité (civile et pénale)

3. Les acteurs institutionnels de l'action sociale

- Les institutions publiques
 - Le cadre administratif de l'Etat
 - Le cadre administratif territorial : Région, Département, Commune
 - La décentralisation et ses enjeux
- Les organismes de protection contre les risques sociaux
 - Notion de risque social
 - Principes fondateurs, coexistence des systèmes d'assurance et d'assistance
 - La sécurité sociale :
 - L'aide sociale
 - La protection sociale complémentaire
- Les associations
 - Création, organisation et fonctionnement
 - Domaine d'intervention des associations
 - Notion de délégation de service public
 - Rôle du secteur associatif dans le domaine de l'action sociale

4. Les politiques sociales

- Définition, domaines d'intervention, évolution
- Emergence des problèmes sociaux et reconnaissance par la société
- Politique de la famille
 - Evolution du droit de la famille et de la politique familiale
 - Statut personnel de l'enfant : la filiation et droits de l'enfant
 - Autorité parentale
 - Protection médico-sociale de la famille : action sociale de proximité, protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance
 - Prestations familiales
- Politique de l'emploi
 - Définition et mesure de l'emploi
 - Cadre institutionnel des politiques de l'emploi
 - Prise en charge du risque chômage
 - Mesures facilitant l'accès ou le retour à l'emploi

5. Politique du handicap

- Définition
- Présentation de la législation en vigueur
- Prise en charge du handicap
- Les dispositifs visant à l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes en situation de handicap (adulte et enfant)

Politique en faveur des personnes âgées

- Le vieillissement de la population et ses enjeux
- La dépendance : évaluation et prise en charge
- Schéma départemental en gérontologie : évaluation, rôle
- Etablissements et services en faveur des personnes âgées
- La protection des personnes vulnérables

Politique de l'habitat et du logement

- Evolution des politiques du logement
- Le droit au logement
- L'hébergement en structure d'accueil ou en logement spécifique
- L'hébergement d'urgence, l'hébergement temporaire
- Le logement social

Politique d'aménagement du territoire et de la ville

- Evolution de la politique de la ville
- Repères institutionnels
- Dispositifs en faveur des quartiers défavorisés

Politique de l'intégration

- Définitions des concepts : Intégration, assimilation
- Histoire de l'immigration en France
- Repères institutionnels :
- Le droit des étrangers : entrée sur le territoire, séjour, mesures d'éloignement
- Politique d'accueil des étrangers
- Domaines de la politique d'intégration et dispositifs
- Lutte contre les intolérances et les discriminations

5. Pilotage, coordination, partenariat

- Coopération et réseaux
- Notion d'habilitation, d'agrément, de convention, d'autorisation
- Tutelle

MOD4 - TRAVAIL EN PARTENARIAT, INSTITUTIONNEL ET INTERINSTITUTIONNEL

4.2 ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DES ORGANISATIONS

Il s'agira, à partir d'exemples, d'acquérir les connaissances fondamentales nécessaires à la compréhension du fonctionnement d'une organisation et de ses spécificités dans les structures sociales notamment.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

Etude d'une organisation à partir d'exemple(s) reliée avec les techniques de gestion des ressources humaines

MODULE 5. GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE

MOD5 - GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT

5.1 DEMARCHE QUALITE

L'objectif de ce programme est de permettre aux étudiants :

- De fournir un cadre méthodologique pour la résolution de problèmes dans un contexte professionnel et dans le champ des compétences attendues ;
- De connaître et de mettre en œuvre les méthodes et les outils utiles à chaque étape de la démarche qualité dans un contexte professionnel.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Etapes de la démarche

- Méthodes
- Outils
- HACCP

2. Validation

- Habilitation
- Accréditation
- Certification

MOD5 - GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT

5.2 LES RESSOURCES HUMAINES ET LEUR GESTION

L'objectif de ce programme est de permettre aux étudiants :

- D'acquérir les notions essentielles dans le domaine de la gestion des ressources humaines ;
- D'acquérir les connaissances de base en matière de droit du travail et les principes juridiques fondamentaux sur lesquels les règles applicables s'appuient.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. La gestion des ressources humaines

- Le recrutement
- La rémunération
- Le suivi du travail du personnel
- Le dialogue social

2. La gestion des ressources humaines et le droit

- Les relations individuelles de travail Les relations collectives de travail
- La réglementation du travail et le contrôle de son application
- La représentation des salariés
- Les conflits individuels du travail et leur résolution
- Les conflits collectifs du travail

MOD5 - GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT

5.3 AMENAGEMENT DES ESPACES DE VIE

Les espaces de vie à aménager sont les espaces utilisés par les usagers, les résidents et les personnels.

Les structures étudiées sont des établissements recevant du public (ERP) et donc soumis à la réglementation spécifique.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

- Analyse fonctionnelle
- Réglementation

MOD5 - GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT

5.4 DESIGN D'ESPACE

L'enseignement des contenus propres aux différents domaines du design a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la richesse et à la complexité des relations entre les besoins, les attentes et les désirs des usagers dans l'implication de leur environnement sur leurs modes de vie.

Cette approche leur donne des clés pour inciter le public à développer les attitudes qui leur permettent de mieux comprendre et d'agir sur leur quotidien.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

L'ENVIRONNEMENT, L'ESPACE CONSTRUIT, L'ESPACE HABITE

1. Espace vécu - Espace fonctionnel

- Territoire, parcours, repères,
- Privé, public, individuel, collectif,
- Propositions visuelles consécutives à l'analyse fonctionnelle 5.3. (accueillir- informer signaler- éclairer- promouvoir...), dans le cadre d'activités comme : manger, dormir, travailler, se reposer, jouer...

2. Espace physique

- Echelle, proportions, habitabilité,
- Intérieur, extérieur,
- Organisation de l'espace, zones, volumes,
- Aspects visuels, tactiles, (matières, textures, couleurs)

DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT

MOD5 - GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT

5.5 DESIGN DE PRODUITS

L'enseignement des contenus propres aux différents domaines du design a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la richesse et à la complexité des relations entre les besoins, les attentes et les désirs des usagers dans l'implication de leur environnement sur leurs modes de vie. Cette approche leur donne des clés pour inciter le public à développer les attitudes qui leur permettent de mieux comprendre et d'agir sur leur quotidien.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

L'OBJET USUEL, MENAGER, MOBILIER, LE VETEMENT

1. Besoins et contraintes

- Rapport individu - objet,
- Fonctions : utilitaire, symbolique et esthétique, de communication,

2. conception de produit et technologie

- Qualité esthétique du produit intégrant les exigences d'ergonomie, de maintenance ou d'entretien, d'écologie, de sécurité, de coût.

MOD5 - GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT

5.6 CIRCUIT DES REPAS, DU LINGE, DES DECHETS

L'analyse fonctionnelle du besoin permettra de mettre en avant les équipements et matériels plus particulièrement utilisés en collectivité. La prise en compte de l'environnement, des normes, de la législation sera importante pour mieux cerner les contraintes à envisager dans l'étude des circuits.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

- Analyse fonctionnelle
- Principe de tri
- Principe de la marche en avant
- Schématisation

MOD5 - GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT

5.7 GESTION BUDGETAIRE

L'objectif de ce programme est de permettre aux étudiants :

- - D'acquérir des repères élémentaires en matière de gestion courante d'une organisation de taille limitée, notamment dans sa dimension financière ;
- - De s'approprier les outils de gestion de base pour participer à une action ou à l'activité d'un service.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

1. Organisation et gestion comptable

- Les commandes et les stocks
- La facture
- Le règlement
- Le suivi des impayés
- Comptabilité de situation

2. Budget d'une action ou d'un service

- Le coût de revient complet d'une action ou d'un service
- Analyse des charges par variabilité
- Le seuil de rentabilité
- L'établissement, le suivi et le contrôle du budget d'une action ou d'un service

LANGUE VIVANTE ETRANGERE

L'épreuve a pour but d'évaluer au niveau B2 les activités langagières suivantes :

- Compréhension de l'oral
- Production et interaction orales

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le niveau de compétence du cadre européen (B2)

- Familiarisation avec les finesses de la langue adaptées à différentes circonstances
- Nuances de la langue pour pouvoir participer pleinement à toute conversation personnelle ou professionnelle
- Révision des points de grammaire et du vocabulaire pour permettre une expression écrite ou orale précise et grammaticalement correcte
- Thèmes et sujets choisis pour se familiariser avec la vie et la culture contemporaine

ACTIONS PROFESSIONNELLES

Les actions développées pendant ce temps de formation présentent un caractère professionnel permettant aux étudiants d'appréhender un problème ou une situation sous ses aspects multidimensionnels, de développer l'esprit d'équipe, l'initiative, l'autonomie et le sens des responsabilités.

A l'ISFP, les cours et les suivis d'actions professionnelles sont toujours assurés par des formatrices Conseillères ESF.

Elles permettent aux étudiants :

- **En première année :**

- De mettre en œuvre des projets par groupes d'étudiants en réponse à des besoins repérés localement, par exemple en lien avec le projet d'établissement ;
- De conduire un travail en équipe ;
- De connaître le milieu professionnel en particulier dans la perspective des recherches de stage ;
- D'ouvrir les projets à l'approche culturelle par l'étude de textes, de films, d'exposition, des émissions ...

- **En seconde année :**

- De mettre en œuvre à titre individuel la méthodologie de projet en lien avec le stage de seconde année
- D'appréhender la démarche pluri professionnelle du travail de terrain.

Les séances consacrées aux actions professionnelles se déroulent de préférence sur des demi-journées. L'horaire hebdomadaire est de 1,5 H.

Le contenu de ces séances est établi par l'équipe pédagogique et programmé en début d'année scolaire selon une progression en cohérence avec les autres enseignements.

Chacune des actions envisagées est encadrée par au moins deux enseignants dont l'un intervient dans le cadre du module 1 et l'autre dans le cadre des modules 2 ou 4. Un enseignant de culture et expression française est associé, selon les besoins, en première année. Ses interventions sont regroupées, en fonction des projets, en tenant compte d'un horaire hebdomadaire de 0,5 h/semaine.

Il est attendu :

- En première année : la production d'un compte rendu sur le projet développé
- En seconde année : la production d'un compte rendu mettant en évidence la dimension pluri professionnelle d'un secteur d'activité du TS ESF pouvant prendre appui sur les terrains de stage.

STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Au cours des deux années de formation, les étudiants sont amenés à réaliser deux stages.

Ils permettent une capitalisation d'expériences professionnelles qui favorisent la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Ils participent à sa future intégration dans le milieu du travail.

1 - Lieux des stages

Les stages se dérouleront dans les structures, relevant des secteurs d'activités du TS ESF :

- Associations tutélaires ;
- Associations de consommateurs ;
- Associations familiales ;
- Collectivités territoriales : services techniques, services sociaux ;
- Centres sociaux ;
- Fournisseurs d'énergie ;
- Maisons relais, résidences sociales, logements-foyers, maisons d'enfants à caractère social... ;
- Organismes de réhabilitation, rénovation et gestion locative de logement ;
- Structures des bailleurs sociaux ;
- Structures d'insertion par l'activité économique ;
- Services en prévention santé ;
- ...

Le stage doit placer les étudiants en situation d'exercer les activités décrites dans le référentiel, auprès d'un professionnel dont les compétences et les activités relèvent des domaines de la formation.

Les étudiants devront obligatoirement effectuer les stages dans deux secteurs d'activités différents.

La durée totale des deux stages est de 13 semaines. Chaque stage dure 6 ou 7 semaines, pouvant inclure une semaine hors temps scolaire.

2 - Objectifs des stages

- Appréhender la réalité et la diversité du milieu professionnel.
- Analyser les caractéristiques d'une structure ou d'un établissement et/ou d'un service, d'un territoire dans ses différentes dimensions.
- Identifier les caractéristiques des publics ; leurs besoins et demandes, proposer des réponses adaptées.
- Repérer et analyser les services proposés par la structure et ses partenaires ; contribuer à leur mise en œuvre.
- Repérer et participer à la dynamique institutionnelle et interinstitutionnelle ; participer à des actions en partenariat, en réseau.
- Participer aux études et actions menées dans les domaines d'expertise, de conseil, de gestion technique.
- Participer à l'organisation de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement
- Participer à la mise en œuvre d'une démarche de projet, d'une démarche qualité.
- Mettre en œuvre des techniques d'animation et/ou de formation.
- Evaluer les actions mises en place.
- Collaborer au travail de l'équipe ; rendre compte de son activité dans la structure.

3- Modalités d'organisation

Les périodes de stage se répartissent de la façon suivante:

- 1^{ère} année : 6 à 7 semaines de stage situées en fin d'année scolaire
- 2^{ème} année : 6 à 7 semaines de stage situées entre décembre et mars : cette période peut inclure une semaine de vacances scolaires

Vie pratique

LE LOGEMENT

Les offres de location fluctuent très vite, la meilleure solution est la recherche sur les sites appropriés sur le net : mon-logement-etudiant.fr ; adele.org ; blagnac.fr (rubrique logement)...

Le secrétariat de l'ISFP gère aussi une liste de logements proposés par les particuliers ou libérés par d'autres étudiants.

CRIJ, CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE MIDI-PYRENEES

17 Rue de Metz 31000 Toulouse - 05 61 21 20 20 / www.crij.org

Vous y trouverez des offres de location de logements de particulier à particulier, un fonds documentaire logement, un point CAF et une aide à l'accès au logement.

CROUS, CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

58 Rue du Taur 31070 Toulouse - 05 61 12 54 00 / www.crous-toulouse.com

Le CROUS gère les cités et résidences universitaires, vous y trouverez aussi des offres de particuliers et de colocations. La demande de logement se fait par le dossier social étudiant (DSE), constitution du DSE du 15 janvier au 30 avril qui précède la rentrée (revenus faibles, pas obligatoirement boursier).

CLLAJ, COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES

23 rue Albanie Regourd 31000 Toulouse - 05 61 23 60 19 / www.cllaj31.org

Association d'aide à l'accès au logement autonome des jeunes en difficulté. Permanence au PIJ de Blagnac.

PIJ, POINT D'INFORMATION JEUNESSE

1 bis Rue des mimosas 31700 Blagnac - 05 61 71 01 55 / pj31.blagnac@crij.org

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi)

Ce service travaille en réseau avec le Centre Régional d'Information Jeunesse et dispose d'une banque de données mise à jour régulièrement concernant les chambres ou logements adaptés aux jeunes. Permanence du CLLAJ sur RV.

RESIDENCE « LES NYMPHEAS »

14, rue Maurice Utrillo 31700 Blagnac - 05 61 16 02 09

Ses 32 studios accueillent des jeunes de 16 à 25 ans de toute condition socioprofessionnelle. Equipé de la connexion Internet.



RÉSIDENCE « MARC CHAGALL »

10, rue Marc Chagall 31700 Blagnac - 05 61 71 79 19

Cette résidence équipée de 65 lits est gérée par le CROUS et la Cité Jardins.

Elle est réservée aux étudiants et aux jeunes actifs. Equipée de la connexion Internet.



FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS « LES SAPHIRS BLEUS »

8 avenue du Parc 31700 Blagnac - 05 62 12 27 00

Géré par la ville de Blagnac, il dispose de 30 chambres pour des jeunes de 16 à 30 ans (apprentis, salariés, étudiants ou demandeurs d'emploi)

LES AIDES AU LOGEMENT

Il existe deux types d'aide au logement : l'Aide Personnalisée au Logement (**APL**) et l'Allocation Logement à caractère social (**ALS**)

Le montant de ces allocations dépend de la situation familiale et des revenus du bénéficiaire. Elles ne sont pas cumulables.

Si vous êtes boursier et que vous bénéficiez pour la première fois d'une aide au logement, vous percevrez l'allocation d'installation étudiante (ALINE). Vous n'avez aucune démarche à faire.

CAF TOULOUSE

24 Rue Riquet 31046 Toulouse Cedex 9 - 0 820 25 31 10 / www.caf.fr

Formulaires de demande d'aide au logement en ligne et simulation de vos droits.

Antenne Blagnac

Maison de la solidarité, 7 Place Jeanne Hérisson 31700 Blagnac - 05 61 71 76 12

Permanence le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

LOCA-PASS

Le Loca-Pass, autre aide au logement réservée aux étudiants boursiers et aux étudiants salariés du privé, vous propose deux aides :

L'avance Loca-Pass : prêt à 0% sans frais de dossier, l'avance correspond au montant de votre dépôt de garantie.

La garantie Loca-Pass : L'organisme se porte caution solidaire pour le règlement du loyer et des charges.

www.loca-pass.fr

LES REPAS

RESTAURANTS

De nombreux lieux de restauration se trouvent à proximité de l'ISFP. Ils assurent la restauration des personnels des nombreuses entreprises installées à Toulouse Blagnac (AIRBUS, AEROSPATIALE, AEROPORT INTERNATIONAL, ZONE AEROPORTUAIRE de Toulouse-Blagnac, LECLERC, CHR PURPAN, etc..). Tous les niveaux de prix et de qualité y sont représentés.

ISFP

L'ISFP possède sur chaque site un lieu équipé de micro-ondes, d'une machine à café et de distributeurs de boissons et confiseries. Les étudiants peuvent s'y réunir durant la journée et particulièrement lors des repas afin de consommer sur place leurs plats emportés.

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)- SECTION RESTAURATION HOTELLERIE

21 Avenue Georges Brassens 31700 Blagnac

A proximité de notre établissement du 265 route de Grenade à Blagnac, ce CFA propose à nos étudiants des repas à prix modestes.

RESTAURANT UNIVERSITAIRE DU CAMPUS IUT

5 rue Georges Sand 31700 Blagnac- 05 62 12 55 00

A proximité de notre établissement du 265, route de Grenade à Blagnac, ce restaurant de 170 places accueille nos étudiants (tickets restaurant universitaire).



LES ADMINISTRATIONS

HOTEL DE VILLE

Place Jean-Louis Puig 31706 Blagnac- 05 61 71 72 00 / www.mairie-blagnac.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45.

Service de la carte blanche : 05 61 71 73 20 (8h30/12h00 et 13h30/18h00) / carteblanche@mairie-blagnac.fr

La carte blanche est un moyen de paiement et d'accès aux services municipaux blagnacais : restauration scolaire, centre de loisirs, piscine, patinoire et Odysseus.



CPAM

15 avenue des Pins 31700 Blagnac - 3646 / www.ameli.fr

Du Lundi au Vendredi : de 8h00 à 17h00.

UTAMS (UNITE TERRITORIALE D'ACTION MEDICO SOCIALE)

10, avenue du Parc 31700 Blagnac - 05 61 71 03 50

Ce centre assure la mise en œuvre des missions sociales et médico-sociales engagées par le Conseil Général.

MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

La maison de l'emploi et de l'insertion regroupe le Service emploi municipal, la mission locale et le PIJ.

1 bis Rue des mimosas 31700 Blagnac - 05 61 71 01 50

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (fermeture à 17h00 le vendredi).

PIJ : 05 61 71 01 55 / pij31.blagnac@crij.org

Un lieu d'information pour tous les jeunes, doté d'un centre de documentation et d'une salle multimédia. Il offre également un accompagnement ciblé dans les différentes démarches de la vie quotidienne (logement, formation, jobs,...).

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (fermeture à 17h00 le vendredi).

Mission locale : 05 61 71 02 70

Accueil, information et orientation des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi -



MAISON DE LA SOLIDARITE



La maison de la solidarité accueille, informe et propose un accompagnement personnalisé dans les démarches sociales. Elle propose un soutien individuel dans les démarches relatives aux difficultés financières, à la santé, au logement, au handicap, au RMI... ainsi que des animations collectives autour de la santé, du logement, de la consommation, du surendettement...

7, place Jeanne Hérisson 31700 Blagnac - 05 61 71 76 12

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

CAF Antenne Blagnac :

Permanence le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

POLE EMPLOI

11, mail Louis Aragon 31700 Blagnac - N° spécial : 3949 / www.pole-emploi.fr

Ouvert du lundi au mercredi de 8h45 à 16h45, le jeudi de 8h45 à 12h30 et le vendredi de 8h45 à 16h00.

LES DIVERTISSEMENTS

CINEMAS

Méga CGR : 2 allée Emile Zola 31700 Blagnac (Centre commercial), 15 salles - 05 62 74 72 80 / www.cgrcinemas.fr/blagnac
Le Rex : 11 Rue Baquié Fonade 31700 Blagnac - 05 61 71 56 16

ODYSSUD, ESPACE CULTURE MULTIMEDIA

4 Avenue du Parc 31700 Blagnac - 05 61 71 75 15 / www.odyssud.com

Salles de spectacles : théâtre, danse, musique, cirque, humour et jeune public.

Billetterie : 05 61 71 75 10

Atelier multimédia (postes Mac et PC) - Accès gratuit.

Médiathèque : Une bibliothèque adulte et une bibliothèque jeunesse, journaux et magazines, CD et DVD, CD Rom.

Ludothèque : utilisation gratuite sur place, prêt pour les adhérents et animations ponctuelles.

Lieu d'exposition ; Auditorium ; Halte-garderie.



CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

Place des arts 31700 Blagnac - 05 61 71 75 15

Cours de musique : formation musicale, chœur, cours d'instrument ; **Cours de danse** : modern-jazz, contemporain et classique.

ATELIERS D'ART ET DE THEATRE

2 Rue Croix blanche 31700 Blagnac - 05 61 71 76 65

Arts plastiques, bricol'art, terre, reliure, photo argentique et numérique, encadrement classique et créatif, patchwork, arts appliqués, théâtre... Inscriptions en septembre pour l'année scolaire

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Aquariophilie, art, avions, cartophilie, cirque, échecs, figurines, langues, tchin-tchin, minéraux, musique-chant-chorale, philatélie, poésie, scrabble...

LES SPORTS

PISCINES

Piscine municipale - Complexe nautique des Ramiers

Ouverte été et hiver - 05 61 71 76 31. Tarifs réduits avec la Carte Blanche.

Bassin d'apprentissage : 05 61 71 76 31

Aquagym, natation initiation, activités aquatiques...



PATINOIRE

10 Avenue du Général De Gaulle 31700 Blagnac - 05 62 74 71 40 / www.patinoireblagnac.fr

Patinage sur glace, hockey, animations, soirées à thème. Tarifs réduits avec la Carte Blanche.

COMPLEXES SPORTIFS

Complexe sportif d'Andromède : Football, rugby, athlétisme, gymnase, boulodrome, bassin d'apprentissage, patinoire

Complexe sportif des Barradels : Football, gymnase, boulodrome, bassin d'apprentissage, patinoire

Complexe sportif du Grand Noble : Football, rugby, piste d'athlétisme, basket, handball, gymnase

Complexe sportif de Naudin : Boxe anglaise, gymnastique, tir à l'arc, arts martiaux, tennis de table, tir au pistolet à air comprimé, paddel, pelote basque, trinquet...

Complexe sportif des Ramiers : Stade, boulodrome, salle de billard, salle de musculation, salle polyvalente, Club House Basket, centre de dressage canin, piscine municipale

Complexe sportif du Ritouret : Basket, handball, football, terrain de rugby, gymnase, dojo, aire de fitness, tennis (courts extérieurs et intérieurs), lac de pêche

Base de sports des 15 sols : Fosses de ball-trap, piste 4x4, piste d'aéromodélisme, lacs de pêche, stands de tir

CENTRES PRIVÉS :

Amazonia : 17, rue Raymond Grimaud - 05 61 15 79 07 / www.amazonia.tm.fr/clubs.php?club=43

Anatogym : 1 Rue du Limousin - 05 61 71 56 00 / www.anatogym.com/

Biotonia : 117, route de Grenade - 05 61 30 12 52 / <http://blagnac-danse-biotonia.comyr.com>

Espace Arts martiaux : 94 Rue de Bordebasse - 05 61 71 24 87 / www.ambc.asso.fr

Euroforme : 82 Route de Grenade - 05 61 71 88 81 / www.euroforme.fr

Lady moving : 5, rue Georges Gay - 05 34 39 71 28 / <http://www.ladymoving.fr/383-club-fitness-toulouse-blagnac>

Movida : Impasse Emile Zola - 05 61 71 45 28 / www.movidaclub.fr/blagnac

Squash & Form : 94 Avenue de Cornebarrieu - 05 61 71 94 07 / www.squashetform.com

PARCS

A pied ou à vélo, Blagnac propose plusieurs lieux et circuits de balade : parc du Ritouret (Odysud), parc des Ramiers (berges de la Garonne), parc du Grand Noble, Ramier des 15 sols (l'île aux oiseaux).

LES TRANSPORTS

TRANSPORTS PAR MOYEN PERSONNEL

L'ISFP étant proche du périphérique toulousain, l'accès en automobile y est extrêmement aisé. Les places de stationnement sont à proximité de l'établissement.

TRANSPORTS EN COMMUN

DESSERTE URBAINE TISSEO

Tisséo - SMTC gère les transports publics de l'agglomération toulousaine. Allô Tisséo : 05 61 41 70 70 / www.tisseo.fr

Carte Pastel pour les étudiants (bus, métro, train), renseignements au 0 800 511 883



Le métro toulousain

Le Métro toulousain est composé de deux lignes A et B. La ligne A traverse Toulouse du Nord-est au Sud-ouest (Gramont / Basso Cambo) et la ligne B du Nord-est au Sud-est (Borderouge / Ramonville).

La ligne C est une ligne SNCF accessible avec un titre de transport urbain (Arènes / Colomiers).

Des parcs-relais (parkings) sont mis à disposition gratuitement dans les stations suivantes : Gramont, Argoulet, Jolimont, Arènes et Basso Cambo (ligne A) et Borderouge, La vache et Ramonville (ligne B).

La station Marengo SNCF est en correspondance avec le réseau ferroviaire TER, les grandes lignes SNCF et la gare routière pour les lignes de transport interurbain. A la station Arènes, le métro est en correspondance avec la Gare Saint-Cyprien - Arènes de la ligne C et avec le Tramway (T1).

Le tramway (T1)

La ligne E relie les communes de Toulouse Les Arènes, Blagnac et Beauzelle -Aéroconstellation (ISFP 58 : arrêt Guyenne-Berry - ISFP 265 : arrêt Grand Noble)



Le réseau de bus

Les bus du réseau urbain desservent 77 lignes urbaines. Blagnac est desservi par les lignes :

70 : Métro B Jeanne d'Arc - Sept Denier - Blagnac - Andromède Lycée - Aéroconstellation (ISFP 58 : arrêt Sœurs - ISFP 265 : arrêt Buxtehude)

17 : Mondonville - Cornebarrieu - Blagnac - Andromède Lycée

25 : Blagnac Emile Zola - Aéroport de Blagnac

30 : Fenouillet - Lespinasse - Gagnac - Seilh - Aéroconstellation - Andromède Lycée - Aéroport de Blagnac

66 : St Cyprien - Ancely - Aéroport de Blagnac

71 : Aussonne - Beauzelle - Aéroconstellation - Andromède Lycée

TAD 120 : Transport à la demande desservant les communes d'Aussonne, Beauzelle, Cornebarrieu, Mondonville et Seilh

Réservation au 0800 929 929 depuis un poste fixe ou au 05 34 25 33 75 depuis un portable de 6h30 à 22h30, au minimum 2h avant votre départ.

DESSERTE INTERURBAINE DU CONSEIL GENERAL

Conseil Général : 1, boulevard de la Marquette, Toulouse - 05 34 33 32 31 / <http://www.haute-garonne.fr/bus.asp>

Gare Routière : 68-70 Boulevard Pierre Sépard, Toulouse (Accès Métro Station Marengo) 05 61 61 67 67

Lignes desservant Blagnac :

62 : Toulouse Gare routière - Blagnac - Aussonne - Merville - Grenade - Launac - Larra

69 : Toulouse Gare routière - Blagnac - Cornebarrieu - Mondonville - Daux - Montaigut/Save - Lévignac

73 : Toulouse Gare routière - Blagnac - Cornebarrieu - Mondonville - Daux - Montaigut/Save - Cadours

88 : Toulouse Gare routière - Blagnac - Beauzelle - Seilh - Merville - Grenade



DESSERTE LOCALE



La Caouéquine : service de navettes gratuites ouvertes à tous dans le centre ville de Blagnac.

Il n'y a pas d'arrêt fixe, il suffit de lever la main à son passage où que vous soyez sur le circuit du véhicule, et celui-ci s'arrêtera.

Renseignements du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - 05 61 71 75 90

TAD - Transport à la demande

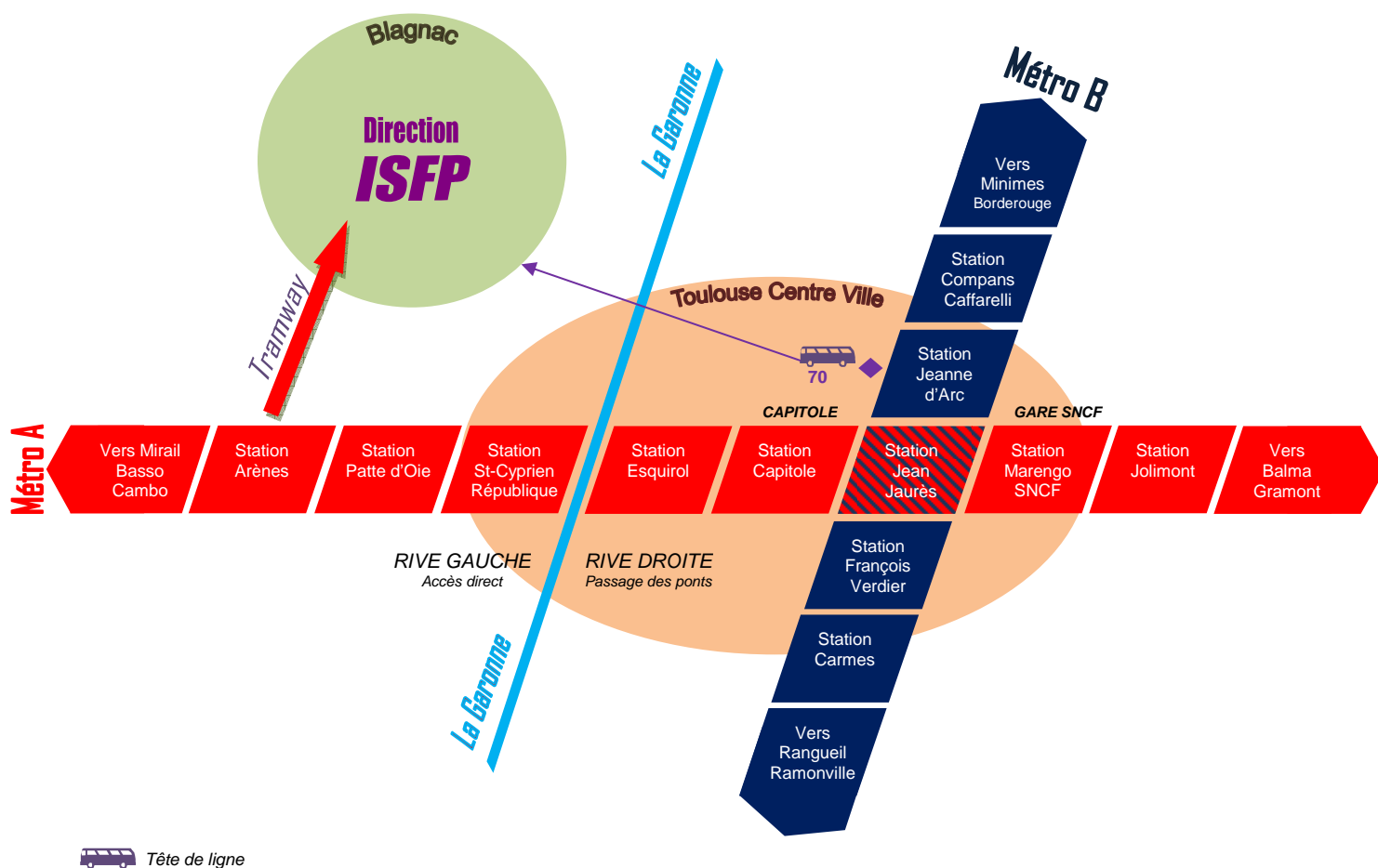
Le TAD est un service gratuit ouvert à tous les habitants des quartiers Layrac, Savoie et Les Prés, assurant des liaisons avec les arrêts Tisséo mais aussi le centre-ville de Blagnac, le centre commercial ou le cimetière Parc...

Renseignements : 05 61 71 75 90, réservations au 0 800 00 39 16 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe).

MOYENS D'ACCÈS A L'ISFP

	Tramway	Ligne 70	Flux automobiles
Fréquence	toutes les 8 mn	toutes les 15 mn	<p><u>Matin et soir :</u> Flux général opposé au déplacement de nos étudiants : Accès très rapide</p> <p><i>Le flux de la circulation automobile s'opère en sens opposé du flux des étudiants en direction ou au départ de l'ISFP. Ainsi, nos étudiants croisent matin et soir les résidents excentrés de Toulouse (matin : entrée importante dans le centre de Toulouse et déplacement de nos étudiants résidant au centre vers la périphérie, vers l'ISFP ; soir : situation opposée) en bénéficiant donc d'une fluidité du trafic très appréciée.</i></p>
Liaison Métro	Ligne A - Arènes	Ligne B - Jeanne d'Arc	
Départ Toulouse	Arènes	Jeanne D'Arc	
Arrêts pour le 58	Guyenne-Berry	Sœurs	
Arrêts pour le 265	Grand Noble	Buxtehude	
Terminus Ligne	Aéroconstellation	Aéroconstellation	

PLAN METRO BUS TRAMWAY



INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE



CPO

Centre de Préparation aux concours et d'Orientation

Enseignement	cpo@isfp.net
Professeur des écoles	Master 2
Sanitaire et social	
Moniteur éducateur	3 ^{ème}
Assistant de service social	BAC
Educateur spécialisé	BAC
Educateur de jeunes enfants	BAC
Infirmier	BAC

Centre de formation aux Carrières Educatives et Sociales

CAP Petite enfance	3 ^{ème}
BTS Diététique	BAC
BTS SP3S	BAC
BTS Economie Sociale Familiale	BAC
DE Conseiller Economie Sociale Familiale	BTS ESF

CCES

cces@isfp.net

www.isfp.net

ejc@isfp.net

Ecole de Journalisme et de Communication

EJC

Entrée en 1 ^{ère} année Formation Journaliste	BAC
Entrée en 2 ^{ème} année Formation Journaliste	BAC+2
Entrée en 1 ^{ère} année Formation Supérieure de Journaliste	BAC+3

Tél 05 61 71 60 43 - Fax 05 61 71 98 04